

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° I-1579

présenté par  
Mme Battistel

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.